



**CROIX-ROUGE  
CANADIENNE**

**CANADIAN  
RED CROSS**

# INONDATIONS EN ALBERTA

## AOÛT 2013

Le 20 juin 2013, des inondations dévastatrices ont ravagé le sud de l'Alberta. Au cours des jours et des semaines qui ont suivi la catastrophe, les besoins des familles sinistrées ont pu être comblés grâce à un élan de générosité de la part du public canadien. Les dons ont permis à la Croix-Rouge de se mobiliser afin de porter secours aux Albertains et ont donné lieu à la plus grande intervention jamais menée par l'organisme au Canada.

À l'heure actuelle, la Croix-Rouge entame un processus de longue haleine, celui d'aider les familles à se remettre de la catastrophe et à retrouver un cours de vie normal. Les dons que vous versez permettent de tendre une main secourable au moment où cette aide compte le plus, tant au moment présent que dans les années à venir. Merci d'avoir fait preuve de compassion et de générosité.

## LES ZONES D'INTERVENTION

- Région de Calgary
- High River
- Nations de Siksika et de Stoney



## LA CROIX-ROUGE À L'ŒUVRE

Dès les premières heures de la catastrophe, le gouvernement de l'Alberta a mis sur pied un Centre d'opérations provincial servant à coordonner les activités de secours, en plus d'avoir fondé le Provincial Flood Recovery Task Force, un groupe de travail se penchant sur la phase de rétablissement. La Croix-Rouge canadienne n'a pas perdu un instant à offrir son aide sur le terrain. Grâce à la générosité des donateurs, elle poursuit sa collaboration avec les différents groupes de travail à l'œuvre en Alberta, à High River et dans la nation de Siksika.

En cas de catastrophe, la collaboration et la coordination revêtent une importance capitale. La Croix-Rouge travaille de concert avec les gouvernements et ses autres partenaires en vue de subvenir aux besoins des sinistrés. Cette concertation évite la redondance des services d'aide offerts par les différents intervenants.

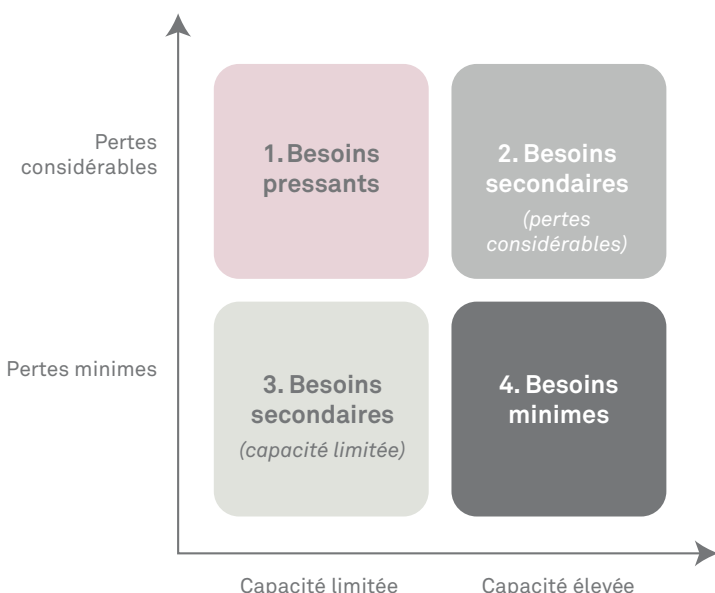
Voici une liste sommaire des partenaires de la Croix-Rouge canadienne dans le cadre de cette intervention : Centraide de Calgary, la Calgary Foundation, la Federation of Calgary Communities, la Emergency Management Agency de la Ville de Calgary, le Emergency Operations Centre de High River, les dirigeants des nations de Siksika et de Stoney ainsi que diverses organisations non gouvernementales (ONG), dont l'Armée du Salut, le Mennonite Disaster Service, Samaritan's Purse et Habitat pour l'humanité.

## UNE AIDE TANGIBLE FINANCÉE PAR VOS DONNS

De la phase des opérations de secours à celle du rétablissement à long terme, la Croix-Rouge vient en aide aux familles et aux collectivités de diverses manières. Le tableau ci-dessous donne un aperçu de cette intervention en quatre temps :

2013	2013	2013 - 2014	2014 - 2015
Phase de secours	Phase de transition et de rétablissement précoce	Phase de rétablissement	Phase de développement à long terme
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Centres d'hébergement et d'accueil</li> <li>▶ Distribution massive d'articles de secours</li> <li>▶ Soutien psychosocial</li> <li>▶ Financement d'urgence offert aux banques alimentaires</li> <li>▶ Réunionification des familles               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Services d'inscription et de renseignements</li> </ul> </li> <li>▶ Services communautaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Hébergement temporaire</li> <li>▶ Distribution massive d'articles de secours</li> <li>▶ Soutien psychosocial</li> <li>▶ Appui financier par l'entremise d'un programme d'analyse rapide des besoins :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vivres</li> <li>• Vêtements</li> <li>• Soins personnels – médicaments, équipement médical</li> <li>• Garde d'enfants</li> </ul> </li> <li>▶ Projets et subventions communautaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Hébergement de transition</li> <li>▶ Soutien psychosocial en contexte de rétablissement et de développement à la suite d'un sinistre</li> <li>▶ Gestion des cas individuels               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réparations et acquisition d'articles ménagers</li> <li>• Soutien aux moyens de subsistance</li> <li>• Scolarité</li> <li>• Transport</li> </ul> </li> <li>▶ Subventions communautaires</li> <li>▶ Partenariats communautaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Appui continu accordé aux éléments suivants :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Partenariats communautaires</li> <li>• Gestion des cas individuels</li> <li>• Subventions communautaires</li> </ul> </li> <li>▶ Renforcement des capacités communautaires et engagement à long terme de la Croix-Rouge</li> </ul>
<b>3 M\$</b>	<b>7,7 M\$</b>	<b>13 M\$</b>	<b>8,1 M\$</b>

## LA CROIX-ROUGE VIENT EN AIDE AUX PLUS VULNÉRABLES



La portée de la phase de secours est vaste puisqu'elle a pour objet de venir en aide à tous ceux qui ont été touchés par les inondations et à ceux qui ont dû quitter leur foyer. Au fur et à mesure que la nature de l'intervention évolue, la Croix-Rouge accorde de plus en plus d'attention aux besoins des familles vulnérables et à la mise en œuvre de services précis et fondamentaux pouvant aider un grand nombre de personnes au sein d'une même collectivité. Il s'agit là de la première étape de la phase de transition, où l'on délaisse les activités de secours immédiat pour s'intéresser davantage aux besoins à long terme – besoins déterminés lors d'un processus de gestion des cas individuels – ainsi qu'au renforcement des capacités et de la résilience communautaires.

La Croix-Rouge canadienne encourage vivement les sinistrés à prendre leur rétablissement en main et s'emploie à leur fournir les outils, les ressources et le soutien nécessaires à cette entreprise.



## LE RÉTABLISSEMENT

GRÂCE À VOTRE INVESTISSEMENT, LA CROIX-ROUGE EST EN MESURE D'APPORTER UNE AIDE CONCRÈTE :

### OFFRIR UN HÉBERGEMENT

#### TEMPORAIRE ET PERMANENT

- Réaliser des évaluations individuelles auprès des sinistrés nécessitant une solution d'hébergement.
- Élaborer des plans d'hébergement temporaire et transitionnel en consultation avec le gouvernement aux échelles provinciale et municipale.
- Défendre les intérêts des bénéficiaires, notamment en ce qui concerne les besoins non comblés liés à la reconstruction.
- Octroyer des subventions pour payer le loyer ou l'hypothèque, y compris les dépôts de garantie.

### ATTÉNUER LA SOUFFRANCE DES SINISTRÉS

- Élaborer des plans de rétablissement à long terme s'intéressant particulièrement aux plus vulnérables.



- Offrir un milieu sécuritaire où les bénéficiaires peuvent discuter librement de leur expérience et des répercussions de la catastrophe.
- Soulager l'anxiété ressentie par les adultes et les enfants sinistrés en leur offrant un soutien moral et matériel (p. ex. distribution de trousse de nettoyage, de masques, de trousse d'hygiène et d'ours en peluche).
- Offrir un financement afin d'aider les bénéficiaires à subvenir à leurs besoins fondamentaux, tels que la nourriture, les services personnels, le transport et l'acquisition d'articles professionnels qui aideront les sinistrés à retourner au travail.
- Examiner les besoins de rétablissement à long terme des personnes et des familles; élaborer des programmes d'aide adaptés à ces besoins avec l'aide du gouvernement et d'organismes partenaires; prêter une assistance directe aux sinistrés.



## QUELQUES FAITS SAILLANTS

- ▶ La Croix-Rouge canadienne a distribué plus de 945 000 articles de secours aux sinistrés - p. ex. des trousse de nettoyage, des trousse de secours, des articles d'hygiène, de l'eau, des serviettes, du matériel de protection, des lits pliants et des couvertures - dont plus de 650 000 articles à High River.
- ▶ La Croix-Rouge canadienne a assuré la gestion ou le soutien de 16 abris.
- ▶ Plus de 98 000 habitants ont composé le numéro sans frais de la Croix-Rouge canadienne afin d'obtenir des services d'inscription, des évaluations de leurs besoins en matière de rétablissement précoce, des renseignements ainsi que des services de réunion des familles.
- ▶ Plus de 1 000 bénévoles spécialisés en gestion des sinistres, provenant de partout en Alberta et au Canada, ont participé à l'intervention.

## L'AUTOSUFFISANCE

### FAVORISER LA SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE

- Continuer de soutenir la reprise des activités professionnelles.
- Affecter des fonds au soutien de services locaux afin qu'ils puissent combler les besoins des membres de leur collectivité.
- Octroyer des subventions pour favoriser le rétablissement des collectivités.

## LES COLLECTIVITÉS

### RENFORCER LA RÉSILIENCE ET LES CAPACITÉS EN MISANT SUR LA COLLABORATION

- Participer à l'élaboration de la stratégie du Flood Recovery Task Force :
  - o Veiller au partage des renseignements et défendre les intérêts des personnes et des collectivités.
  - o Participer à l'élaboration d'une stratégie et d'un modèle de prestation en matière de soutien psychosocial et de premiers soins psychologiques.
- Aider au recensement des groupes vulnérables ainsi qu'à l'identification des besoins répandus au sein des collectivités.

- Travailler avec les collectivités en vue de fonder un comité de rétablissement communautaire.
- Poursuivre le travail mené en collaboration avec les ONG partenaires visant la restauration matérielle des maisons ainsi que le travail de collaboration avec Centraide à Calgary, la Calgary Foundation et le Flood Recovery Committee.
- Travailler de concert avec les collectivités afin de les aider à former des équipes locales ayant comme mandat de se pencher sur les groupes vulnérables et les capacités actuelles de leur collectivité, tout en tenant compte des ressources uniques dont chacune d'entre elles dispose pour favoriser leur rétablissement global.
- Participer au recensement des groupes vulnérables et aider les collectivités à pallier les lacunes touchant l'ensemble de la collectivité (p. ex. réaménagement des lieux de rassemblement, services de loisirs destinés aux enfants, appui financier continu envers les banques alimentaires, etc.)
- Cerner des occasions d'incorporer d'autres programmes et services de la Croix Rouge aux activités d'intervention – p. ex. les programmes de prévention de la violence et de l'intimidation, le Programme de prêt d'équipement médical et le Programme de secourisme – afin de favoriser le développement et le renforcement de la résilience communautaire.

## LES DONS EN ACTION



Grâce à votre générosité continue et votre désir de venir en aide aux personnes touchées par les inondations en Alberta, la Croix-Rouge canadienne a réussi à amasser plus de 31,8 millions de dollars.

Au moment de la rédaction du présent rapport, la Croix-Rouge canadienne a déjà dépensé 9,5 millions de dollars dans le cadre de ses activités de secours et de rétablissement visant à aider les personnes touchées par les inondations en Alberta, soit le tiers des dons amassés jusqu'à ce jour. L'organisme tient à remercier les donateurs qui lui permettent de poursuivre ses efforts auprès des personnes, des familles et des collectivités tout au long du processus de rétablissement.